



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CM01/2017

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES POINTS DE VENTE ET LES SERVICES CENTRAUX DE LA BH

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour l'acquisition de matériel informatique pour ses points de ventes et ses services centraux.

Ce marché est composé des dix (10) lots suivants :

Lot	Désignation	Quantité
1	Micro-ordinateurs	230
2	Serveurs	10
3	PC Portable	10
4	Imprimantes Laser réseau (avec consommables) **	90
5	Imprimantes Matricielles	50
	Rubans	200
6	Lecteurs de Chèques	25
7	Scanners Plats	70
8	Routeurs	32
9	Switchs	25
10	Onduleurs 5 Kva	30

Les soumissionnaires peuvent participer à la totalité des lots à la fois ou à un ou plusieurs lots d'entre eux

Peuvent participer au présent appel d'offres, les personnes morales régies par le droit Tunisien et disposant d'un service après-vente pour toutes les composantes de l'offre

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés de la Banque de l'Habitat sis au 5^{ème} étage, bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, à l'espace de Tunis Bloc K, 1073 Mont plaisir**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cent cinquante dinars (150d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale, en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'**article 8** du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CM01/2017
ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES POINTS DE VENTE
ET LES SERVICES CENTRAUX DE LA BH
Lot(s) N° :..... »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de E1 à E6 désignées aux points **I** du paragraphe **8.2** de l'**article 8** du cahier des conditions de l'appel d'offres y compris la caution bancaire provisoire fixée pour chaque lot comme suit :

Lots	Matériels	Montant de la Caution Provisoire
1	Postes de travail	6 800,000 d
2	Serveurs	2 800,000 d
3	PC Portable	340,000 d
4	Imprimantes laser réseau + consommables	2 500,000 d
5	Imprimantes de Masse	3 400,000 d
	04 rubans / imprimante de masse	
6	Lecteur Chèques	150,000 d
7	Scanner Plat	600,000 d
8	Routeurs	3 300,000 d
9	Switch	3 000,000 d
10	Onduleur 5 Kva	2 300,000 d

2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de A1 à A12 désignées au point **II** du paragraphe **8.2** de l'**article 8** du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées de B1 à B3 désignées au point **III** du paragraphe **8.2** de l'**article 8** du cahier des conditions d'appel d'offres.

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mercredi 08/02/2017 jusqu'à 16 heures**; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.